

Décision

Générale

colonial

Décision n° 19-326-1924 Promotions.

n° 19-326-1924

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

2 janvier 1924

Numéro JO

n° 326 du 31/01/1924

Date du numéro

31 janvier 1924

TEXTE INTÉGRAL

M. Beunal, conducteur de 3e classe des travaux publics, est chargé du service du contrôle des eaux et de l'électricité de la ville de Djibouti.